

Monsieur Alexandre CARRIÈRE
Secrétaire Général
Mairie
Rue du Château
83690 Sillans La Cascade

Le Mans, 22 janvier 2018

Monsieur,

L'étude du dossier DIM déposé par l'opérateur FREE avant implantation d'antennes – relais sur votre commune nous amène les remarques suivantes, après calcul et d'après les données de la DIM

- Les seuils réglementaires définis par **Le Décret n°2002-775 du 3 mai 2002 qui impose de rechercher l'exposition maximale du public**, fixés à 39 V/m, 41 V/m, 58 V/m et 61V/m dans ces bandes de fréquences, seront respectés.
- Par contre, la **valeur limite radioélectrique de 1V/m**, qui garantit l'innocuité sanitaire, pour les effets à long terme (syndrome des micro-ondes, pathologies neuro-endocrino-immunitaires) et pour les effets promoteurs ou co-promoteurs de cancers dans le rapport Gianni TAMINO du 6-11-1998 réalisé à la demande du Parlement Européen (Joc-Doc-FR/PR/362/362232) sera dépassée jusqu'à 750m du pylône. Le seuil maximal d'exposition atteindra alors 4,6V/m à 100m et 1 V/m à 500m. Un risque sanitaire potentiel est encouru par les habitants vivant dans un rayon de 500m autour du faux arbre portant les antennes relais.
- Par ce même calcul, la valeur de 3 V/m cité dans le Décret français n°2006-1278 du 18 octobre 2006 et les Normes NF-EN 61000 protégeant le matériel électronique (matériel informatique, dispositif médical implanté,...), sera dépassée dans les habitations et bâtiments situés à moins de 150 m des antennes relais.

Préconisations :

1. Cependant il est à noter que la hauteur faible des installations concourt à augmenter le risque sanitaire encouru dans les habitations les plus proches. Augmenter la hauteur des antennes relais permettrait de limiter l'exposition des populations les plus proches.

2. Le tilt de 6° dirige les émissions vers le sol rapidement alors qu'elles exposent encore fortement, le diminuer permettrait d'exposer les habitations environnantes à un niveau de champ moins élevé.
3. Eloigner le pylône à 500 mètres de toute habitation pour écarter tout risque sanitaire potentiel.

Vous trouverez ci joint le classement de l'OMS et du CIRC des rayonnements électromagnétiques radio électriques qui incluent la catégorie des hyperfréquences, dans la catégorie 2B des agents potentiellement cancérigènes. Voir sur notre site : www.criirem.org, le rapport Bio initiative et les nombreuses études publiées sur l'impact à long terme des rayonnements Hyperfréquences sur la santé.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Catherine GOUHIER
Secrétaire Générale CRIIREM



Proposition Tamino

Extrêmement Basses Fréquences 50Hertz

**Valeur limite proposée concernant les effets Physiopathologiques
apparaissant à long terme lors d'une exposition de longue durée 0,25 μ T**

Hyperfréquences

**Valeur limite proposée concernant les effets Physiopathologiques
apparaissant à long terme lors d'une exposition de longue durée**

**1V/m pour les ondes radio électriques dont 0.6V/m pour les
Hyperfréquences.**

LE CIRC CLASSE LES CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES DES FREQUENCES RADIOELECTRIQUES COMME POTENTIELLEMENT CANCERIGENES POUR LES HUMAINS

Lyon, France, 31 mai 2011 – L’OMS/L’Agence pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé les champs électromagnétiques des fréquences radioélectriques comme **potentiellement cancérigène pour les humains (Groupe B2)**, se basant sur un risque accru de **gliome**, type malin de cancer du cerveau, associé à l’usage du téléphone sans fil.

Historique

Ces dernières années, on a vu émerger une préoccupation concernant la possibilité d’effets indésirables sur la santé suite à l’exposition à des champs électromagnétiques des fréquences radioélectriques, tels que ceux émis par les technologies de communication sans fil. Le nombre d’abonnement au téléphone mobile est estimé à **5 milliards à l’échelle mondiale**.

Du 24 au 31 mai 2011, un Groupe de Travail de 31 scientifiques provenant de 14 pays s’est rencontré au CIRC à Lyon, France, pour évaluer les risques potentiels cancérigènes de l’exposition aux champs électromagnétiques des fréquences radioélectriques. Ces estimations seront publiées dans le volume 102 des *Monographies* CIRC, qui sera le cinquième volume de cette série consacrée aux agents physiques, suite au **Volume 55** (Rayonnement solaire) et **Volume 78** sur les radiations ionisantes (rayons X, rayons gamma, neutrons, radio-nuclides) et **Volume 80 sur les rayonnements non ionisants (Champs électromagnétiques d’Extrêmement Basses Fréquences)**.

Le Groupe de Travail Monographie du CIRC a discuté de la possibilité que ces expositions puissent induire à long terme des effets sur la santé, en particulier un risque accru de cancer.

Ce travail est d’autant plus pertinent pour la santé publique, particulièrement pour les utilisateurs de téléphone mobile, que le nombre d’usagers est important et continue à croître, particulièrement chez les jeunes adultes et les enfants.

Le groupe de travail Monographie du CIRC a discuté et évalué les publications disponibles sur les catégories d’exposition incluant les champs électromagnétiques de fréquences radioélectriques suivantes :

- Exposition professionnelle aux radars et micro ondes ;
 - Expositions associées aux transmissions de signaux radio, télévision et télécommunication sans fil ; et
 - Exposition des usagers du téléphone sans fil
-

Les experts internationaux sont d'accord sur la complexité qu'il y a à aborder les mesures d'exposition, les études sur le cancer chez les humains, les études sur le cancer des animaux de laboratoire, et les données relevant du mécanisme et autre mode d'action.

Résultats

Les résultats ont été examinés d'une façon critique, et en général évalués comme étant limités aux utilisateurs de téléphones sans fil en ce qui concerne le gliome et le cancer du nerf acoustique, et jugés inadaptés pour les autres formes de cancer. Les preuves concernant les expositions professionnelles et environnementales mentionnées ci-dessus ont été jugées insuffisantes. Le Groupe de Travail n'a pas quantifié le risque ; cependant, une étude datant de 2004 sur l'usage du téléphone portable, a montré une augmentation de 40% du risque de gliome dans la catégorie la plus importante des plus grands utilisateurs (moyenne annoncée : 30 minutes par jour pendant une période de 10 ans).

Conclusions

Le Dr Jonathan Samet (Université du Sud Californie, USA), Président du Groupe de Travail, a indiqué « que les preuves, qui continuent de s'accumuler, sont suffisamment importantes pour justifier une conclusion et une classification 2B. La conclusion dit qu'un risque est possible, nous devons donc rester vigilants sur la possibilité d'un lien entre téléphone mobile et cancer. »

« Etant donné les impacts potentiels sur la santé publique de cette classification et de cette découverte », a dit le Directeur du CIRC, Christopher Wild, « il est important que des recherches complémentaires soient menées à long terme, sur l'usage intensif du téléphone mobile. En attendant les conclusions de ces études, il est important de prendre des mesures pratiques pour réduire l'exposition comme l'usage du kit main libre ou l'envoi de SMS.

Le Groupe de Travail a considéré des centaines d'articles scientifiques ; la liste complète sera publiée dans la Monographie. Il est à noter que plusieurs articles de la presse scientifique publiés sur l'étude Interphone ont été communiqués au Groupe de Travail bien avant la mutualisation par les laboratoires qui ont participé, montrant ainsi l'accord de leurs auteurs pour une publication à ce moment là, et font partie de l'évaluation.

Un rapport précis récapitulant les principales conclusions du Groupe de Travail du CIRC et les évaluations du risque de cancer des champs électromagnétiques des fréquences radio électriques (dont l'usage du téléphone mobile) seront publiés dans The Lancet Oncology dans le numéro de juillet, et seront dans quelques jours en ligne.

Pour plus d'information, merci de contacter

Dr Kurt Straif, IARC Monographs Section : +33 472 738 511 ou staif@iarc.fr; Dr Robert Baan, IARC Monographs Section , +33 472 738 659 ou baan@iarc.fr; ou Nicolas Gaudin, IARC Communications Group, com@iarc.fr +33 472 738 478

Lien avec l'enregistrement audio mis en ligne sur le site :

<http://terrance.who.int/mediacentre/audio/pressbriefing/>

Le CIRC

Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) fait partie de L'Organisation Mondiale de la Santé. Sa mission est de coordonner et conduire les recherches sur les causes du cancer humain, les mécanismes de carcinogénèse, et de développer les protocoles scientifiques de contrôle du cancer. Le Centre est impliqué dans deux domaines, les recherches épidémiologiques et les recherches de laboratoire et propage les informations scientifiques à travers des publications, rencontres, cours et associations.

Si vous souhaitez que votre nom figure dans la liste d'email de contact presse, merci de nous envoyer un mail à l'adresse : com@iarc.fr

Nicolas Gaudin, PH.D.

Head, IARC Communications

International Agency For Research on Cancer

Organisation Mondiale de la Santé

150, cour Albert-Thomas

69 008 LYON

FRANCE

Email: com@iarc.fr

<http://www.iarc.fr>
